



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9037^e séance

Vendredi 20 mai 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Xing Jisheng
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Oye
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raghoram
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité va procéder à l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été préparée par la délégation française, avec la participation des autres membres du Conseil. Le corps du rapport a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier la France et le Secrétariat de leurs contributions respectives.

Je signale également que le projet de rapport a été préparé conformément aux dispositions énoncées dans les notes de la présidence en date du 30 août 2017 (S/2017/507) et du 27 décembre 2019 (S/2019/997).

Je donne maintenant la parole au représentant de la France, dont la délégation s'est chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

M. de Rivière (France) : En tant que présidence du Conseil de sécurité au mois de juillet 2021, la France a rédigé l'introduction du rapport annuel sur les activités du Conseil en 2021.

Grâce à l'engagement constructif de chacune et de chacun, ce texte a pu être agréé dans les délais impartis, dès le mois de janvier. Je veux saluer, en particulier, les membres élus du Conseil dont le mandat s'est achevé en décembre 2021 et qui ont été mobilisés dans l'élaboration de ce rapport. Je salue également le Secrétariat pour l'appui apporté et en particulier les nombreuses statistiques fournies par la Division des affaires du Conseil de sécurité sur les activités du Conseil.

L'élaboration du rapport annuel n'est pas seulement une tâche obligatoire inscrite dans la Charte, c'est surtout un document important pour revenir sur les activités du Conseil de sécurité au cours de l'année précédente et ouvrir une discussion avec tous les États

Membres sur la manière dont le Conseil a mis en œuvre son mandat. Cette discussion aura lieu dès le mois prochain à l'Assemblée générale.

Comme le montre le rapport annuel, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a marqué l'année 2021, s'agissant d'abord des crises à l'agenda du Conseil mais aussi s'agissant de nos méthodes de travail qui sont restées hybrides, avec de nombreuses réunions par visioconférence. Dans ces conditions, je me réjouis que le Conseil ait pu conduire une mission au Sahel à l'automne dernier. Il est en effet essentiel de maintenir le contact avec la réalité du terrain et j'espère que d'autres missions de terrain pourront être organisées dans les prochains mois. S'agissant de nos méthodes de travail, je souhaite en outre rappeler l'importance du multilinguisme, qui a beaucoup souffert de la pandémie. Il est essentiel que tous les travaux du Conseil, y compris ceux de ses organes subsidiaires et également les réunions organisées selon la formule Arria, bénéficient de l'interprétation dans les six langues officielles des Nations Unies. Nous continuerons d'être vigilants sur ce point.

En 2021, le Conseil de sécurité a une nouvelle fois rempli son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales, en cherchant à être toujours plus inclusif et plus productif. Je me réjouis que de plus en plus de femmes aient pu intervenir devant le Conseil, mais il reste encore du chemin à parcourir vers la parité. La participation de la société civile à nos réunions a également augmenté significativement. Sa contribution est précieuse pour nos travaux.

Le Conseil de sécurité demeure avant tout un organe décisionnel. Cela ne doit jamais être perdu de vue. Il a notamment adopté, en 2021, 24 déclarations de la présidence et 57 résolutions, la plupart à l'unanimité. Il existe bien sûr des sujets de désaccord importants entre les membres du Conseil. C'était le cas l'année dernière, et cela reste le cas aujourd'hui de manière évidente. Mais notre responsabilité collective, c'est de faire preuve d'un esprit de compromis et de respecter scrupuleusement la lettre et l'esprit de la Charte. Je souhaite que cet esprit de compromis prévale car les enjeux en matière de paix et de sécurité sont immenses.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la France et son équipe de leurs efforts pour élaborer le projet de rapport.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption du projet de rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport annuel est adopté par le Conseil ?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision sera reflétée dans une note de la présidence du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2022/403.

La séance est levée à 10 h 10.